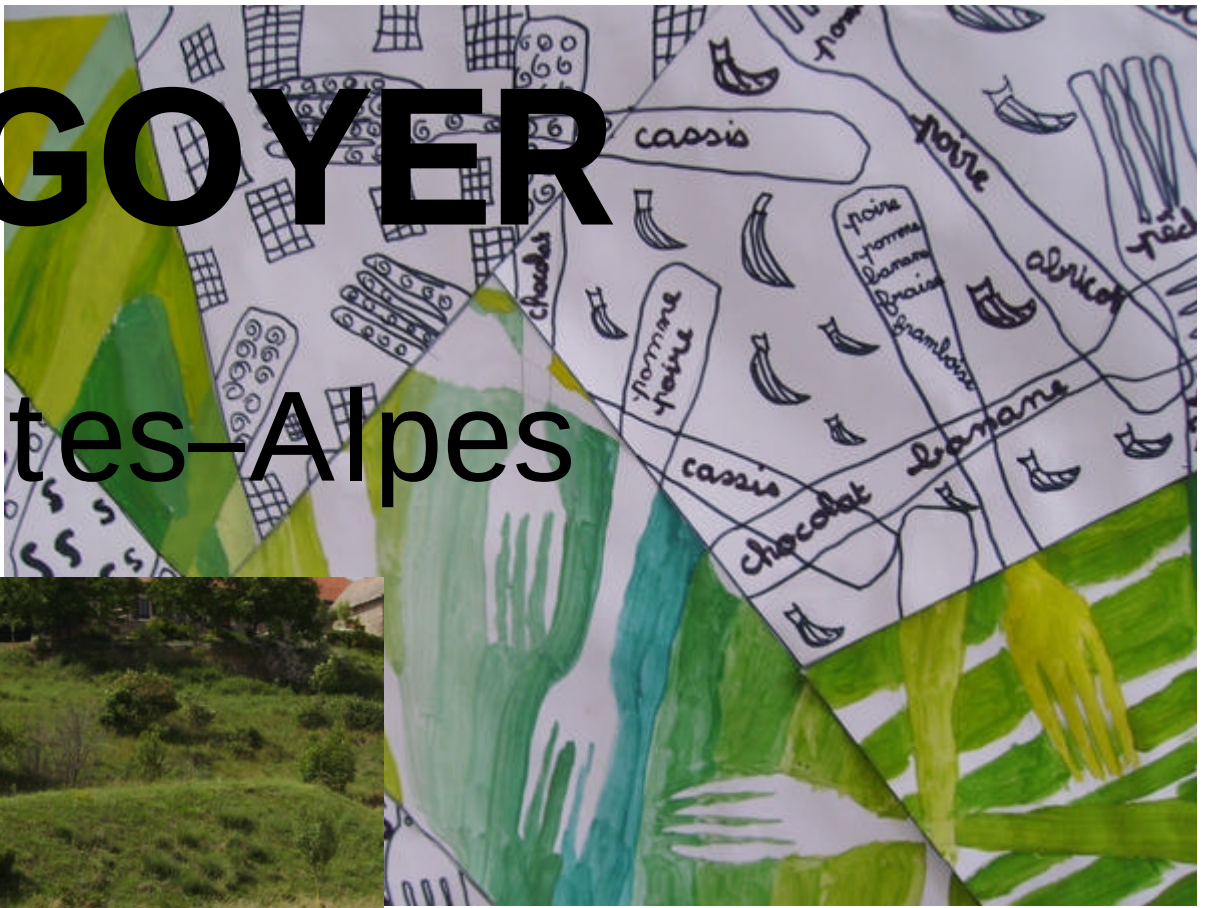


SIGOYER

Hauts-Alpes



**BULLETIN
MUNICIPAL**

n°24

JUILLET 2007



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	P 3
AU FIL DES RÉUNIONS	P 4
PARLONS FINANCES	P 6
COMMUNIQUER.....	P 9
HISTOIRE D’EAU.....	P 18
LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	P 20
LE COIN DE L’ÉCOLE.....	P 25
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	P 35
ETAT CIVIL.....	P 40
PAGE PRATIQUE.....	P 41

[illegible]

LE MOT DU MAIRE ...

Nous vivons au piémont de Céüse, dans un site tout aussi exceptionnel pour nous que pour tous les amoureux de la montagne qui séjournent dans notre commune, principale porte d'accès au Sud de ce massif.

Mais un grave problème a surgi récemment au sujet de la station de Céüse avec le projet d'enneigement artificiel. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention les péripéties qui s'en-suivirent.

Les nombreuses réactions provoquées par la décision du tribunal administratif de suspendre les décisions de Monsieur le Préfet concernant ce projet de neige de culture, témoignent de l'intérêt de tous pour le combat mené par la municipalité. Réactions de dépit parfois, mais le plus souvent marques de satisfaction et d'encouragement pour la protection de ce patrimoine commun inestimable et vital : L'EAU.

Nous ne voulons pas nous immiscer dans la politique, ni dans les choix des communes voisines ; nous sommes comme elles, soucieux d'un développement économique créateur d'emplois et de richesses. Nous avons aussi beaucoup de sympathie pour cette station de ski familiale dans un paysage d'une si grande beauté, mais nous avons aussi conscience de la fragilité du milieu montagnard et de la nécessité de veiller à son intégrité.

A plusieurs reprises, nous avons fait part de nos inquiétudes à Monsieur le Préfet représentant de l'État. Ces démarches amiables n'ayant pas pu aboutir, c'est la saisine du tribunal administratif de Marseille qui a fait droit à nos requêtes.

Je vous souhaite un bon et bel été dans la grande richesse de la vie.

Alain Bonnardel

AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 1^{er} avril 2007

Décisions prises :

Approbation des comptes administratifs :

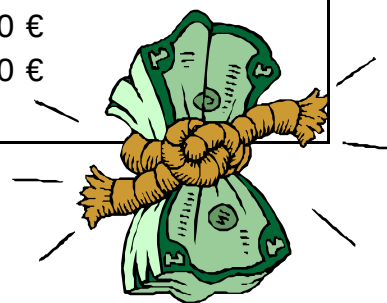
- ? Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité (11 votants)

Vote des tarifications diverses :

- ? Le M³ d'eau passera de 0,60 € à 0,65 € (la part revenant à la commune passant de 0,453 € à 0,46 €).
- ? En matière d'assainissement, l'abonnement passe de 40 € à 50 € (33,3 € étant désormais reversés à la Communauté de Commune de Tallard-Barcillonnette).
- ? Le tarif du ticket de cantine s'élèvera à 3 € à compter du 1er septembre 2007 (tarif actuel 4,07 €).

Vote des subventions :

Nom des associations	Subvention 2007
Planète Mômes	550 € + 500 € subv. Except.
Anciens Combattants	400 €
Club Informatique	200 €
Foyer d'Animation	1 050 €
Club du 3 ^{ème} Âge	600 €
Sauvegarde du Patrimoine	300 €
Les 4 sans Cou	500 €
ADMR	500 €
SPA	450 €



Vote des budgets 2007 :

- ? Les budgets 2007 sont adoptés à l'unanimité (12 votants) ; voir le détail dans la rubrique « parlons finances »)

Saisine du tribunal administratif :

Le conseil municipal, inquiet sur l'avenir de sa ressource en eau potable, s'oppose au projet de réalisation d'une réserve collinaire sur le plateau de Céüze, réserve alimentée par un pompage dans la nappe phréatique. La seule procédure possible, est un recours en référé auprès du Tribunal Administratif pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2006 autorisant le début des travaux. Le conseil municipal autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de Me Millias, avocat désigné pour représenter la commune, décision prise à l'unanimité.

AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 20 avril 2007

Décisions prises :

Convention de mise en marché Commune/Provence Forêt :

- ? 2 parcelles communales (parcelles B32 et B34, d'une superficie de 1ha 35 ares), se trouvent limitrophes de parcelles privées exploitées par Provence Forêt, une convention de mise en marché des bois et de suivi des coupes sera passée avec cet organisme pour leur exploitation.



Convention commune/Pierre Busin :

- ? Le maire rappelle les demandes formulées par Pierre Busin, agriculteur de la ferme communale « Chèvrerie de Céüze » ; ces demandes concernent une adaptation des locaux pour répondre à l'évolution de son projet (travaux de mise en sécurité, de réalisation d'un local sanitaire, d'extension du bâtiment pour abriter du matériel agricole ...). Un avenant au contrat bail initial prendra en compte ces modifications auquel sera annexée la convention ; décision prise à l'unanimité.

Lotissement d'artisans :

- ? Afin d'avancer sur le projet, le maire demande aux conseillers l'autorisation de commander un relevé topographique des lieux auprès d'un géomètre.

Mutualisation des espaces publics internet sur le territoire de la CCTB :

- ? Sur le territoire de la CCTB, un espace public internet a été mis en place, un animateur multimédia a été recruté pour gérer l'ensemble des sites ; le maire propose de passer une convention de partenariat avec la CCTB et les communes partenaires (à ce jour : Tallard, La Saulce et Pelleautier) pour définir les modalités de mutualisation de leurs espaces publics internet ; décision prise à l'unanimité.
- ? Pour la commune de Sigoyer, l'accès à cet espace public internet se fait dans les locaux du Club Informatique (Rez-de-chaussée du presbytère), le vendredi à partir de 17H, un animateur se tient à votre disposition, il s'agit d'un accès libre et gratuit, n'hésitez pas !

Station d'épuration des Guérins :

La réalisation et l'entretien des stations d'épuration font partie des compétences de la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette ; le maire propose de demander à la CCTB de prendre en charge l'entretien de la station d'épuration des Guérins (actuellement communale), comme pour les autres stations du territoire de la CCTB ; adopté à l'unanimité.

PARLONS FINANCES ...

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006



De la Commune

Section fonctionnement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caract. général	64 241,80 €	Ventes de produits	25 881,21 €
Charges de personnel	101 032,36 €	Impôts et taxes	114 090,00 €
Charges de gestion courante	33 918,39 €	Dotations, subventions	167 086,49 €
Charges financières	4 092,98 €	Autres produits	45 089,58 €
Total Dépenses	203 285,53 €	Total Recettes	352 147,28 €
Excédent de l'exercice	148 861,75 €		

La commune a réalisé en 2006, 203 285,53 € de dépenses et 352 147,28 € de recettes, l'année s'est clôturée avec un **excédent de fonctionnement de 148 861,75 €**.

Section investissement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Rembours. des emprunts	27 733,99 €	Subventions d'équipement	143 480,55 €
Déficit d'investissement 2005	52 167,45 €	Emprunt	400 000,00 €
Dépressage Céüzette	20 690,80 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	121 065,17 €
Traverse du village	302 798,60 €	FCTVA	14 180,00 €
Voirie	49 271,93 €	Dons	4 200 €
Maison de la station	60 299,71 €	Divers	3 738,14 €
Travaux Vière	14 483,84 €		
PLU	16 337,36 €		
Divers	7 086,77 €		
Total dépenses	550 870,45 €	Total recettes	686 663,86 €
Excédent de clôture	135 793,41 €		

Remarques :

Le programme traverse du village représente près de 55 % des dépenses de l'exercice ; pour financer les différents programmes, un emprunt de 400 000 € a été réalisé ; l'année 2006 se clôture sur un **excédent de 135 793 euros**.

Eau et Assainissement :

Section exploitation

En 2006, la commune a réalisé 61 561,67 € de recettes pour 28 505,39 € de dépenses. Avec un résultat 2005 reporté de 19 754,75 €, l'année 2006 se clôture sur un **excédent de 52 811,03 €**.

Section d'investissement

43 187,43 € de dépenses pour 7 676,12 € de recettes sur l'année. Compte tenu des excédents antérieurs reportés qui s'élèvent à 176 096,66 €, **l'excédent de clôture s'élève à 140 585,35 € en investissement**.

PARLONS FINANCES ...

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2005

De la commune :

Pour 2007, le budget de la commune s'équilibre sur un total de 1 297 931 euros en recettes et dépenses, répartis comme suit :

✂✂ En section de fonctionnement : 353 014 euros

✂✂ En section d'investissement : 944 917 euros.

La pression fiscale pour 2007

Aucune augmentation des taxes communales pour 2007, ce qui donne en recettes attendues :

	Taux votés	Recettes fiscales attendues
Taxe d'habitation	6,92 %	41 216
Foncier bâti	12,61 %	48 876
Foncier non bâti	72,52 %	17 405
Taxe professionnelle	4,64 %	11 707
	Total	119 204

Principaux investissements pour 2007

Programmes	Montant TTC des travaux (prévisions)	Financements	Remarques
Lotissement d'artisans	85 000 € (acquisitions foncières) 150 000 € (travaux de viabilisation)	Subvention : 15 000 € Emprunt : 120 000 € Autofinancement : 100 000 €	Recherche de financements complémentaires
Maison des associations	455 400 €	Subventions : 219 016 € Participation commune à verser à la CCTB : 236 400 €	Maîtrise d'ouvrage CCTB
Maison de la station	31 000 € sur 2007 (+ 60 300 € sur 2006)	Subventions à rentrer : 60 792 €	Programme en cours d'achèvement
Maison Ligozat	188 500 €	Subventions : 127 595 € Autofinancement : 60 905 €	Programme en cours d'achèvement
Travaux Vières	15 000 €	Subventions : 9 500 € Participation assoc. : 4 000 € Autofinancement : 1 500 €	Programme en cours d'achèvement
Maison des personnes âgées	40 000 € (acquisitions foncières)	Subventions : 27 800 € Autofinancement : 12 200 €	Réflexion en cours
Espace cinéraire	48 500 €	Subventions : 14 800 € Autofinancement : 33 700 €	Début des travaux : automne 2007

PARLONS FINANCES ...

Eau et assainissement :

Pour 2007 le budget eau et assainissement s'équilibre sur un total de recettes et dépenses de 272 220 euros (58 700 euros en exploitation et 213 520 euros en investissement).

Tarifs 2007 AEP et Assainissement

	Tarifs 2006	Tarifs 2007
<u>Tarif eau potable</u>		
Partie fixe		
✂✂Abonnement		
✂✂Abonnement type 1 *	40	40
✂✂Abonnement type 2 *	75	75
✂✂Abonnement type 3 *	105	105
* En fonction des caractéristiques du réseau		
Partie variable		
M ³ Eau total	0,60	0,65
Dont :		
✂✂Service de l'eau (par M ³)	0,453	0,46
✂✂Redevance Agence de l'Eau	0,031	0,07
✂✂Redevance Pollution	0,10	0,10
✂✂Redevance O.N.F.	0,016	0,02
<u>Tarif assainissement</u>		
Partie fixe		
✂✂Abonnement	40	50
Partie variable		
✂✂Par M ³ d'eau consommé	0,40	0,40

NB : concernant l'assainissement : 33,3 € sont à reverser à la CCTB sur la partie fixe et 0,1707 € sur la partie variable.

Principaux investissements pour 2007

Sont prévus :

- ✂✂ La poursuite des travaux d'assainissement collectif sur le secteur des Guérins ; montant de la participation communale : 59 300 €.
- ✂✂ Des travaux sur le réseau AEP : essentiellement des travaux de renforcement et construction de réservoirs ; montant de la participation communale : 117 500 €.

Pour ces deux programmes la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la CCTB.

COMMUNIQUER ...

Dispositif canicule



✍ Dispositif pour prévenir les conséquences d'une canicule en 2007 :

Un registre d'inscription est ouvert en mairie dans lequel le maire recueillera les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande.

La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative.



MOTO CLUB ALPIN

Organisation du 1^{er} enduro family 05



Manifestation sportive de moto tout terrain loisir : le 14 octobre 2007 sur le territoire de la commune : (les Parots, les Moines, la Nonette, maza, les Courtès, le village, route des Guérins, route forestière de Céüze)

Organisateur : moto club alpin
(☎ 06.11.58.10.59)

COMMUNIQUER ...

Pont de Baudon

Conseil général des Hautes-Alpes

La commission a déclaré l'appel d'offres infructueux (aucune réponse).

Une nouvelle consultation sera publiée (probablement fin juin) dans le cadre d'une procédure de marché négocié.

Il n'est pas possible à ce jour d'indiquer les périodes de réalisation de l'ouvrage.

Le maire



Projet Travaux au cimetière Automne 2007



§ Aménagement des allées hautes

Décapage des allées

Mise en place de pavés (identiques au revêtement de l'allée principale)

Aménagement des entrées de caveaux

Aménagement d'un espace cinéraire comprenant un columbarium de 8 cases et un jardin du souvenir.

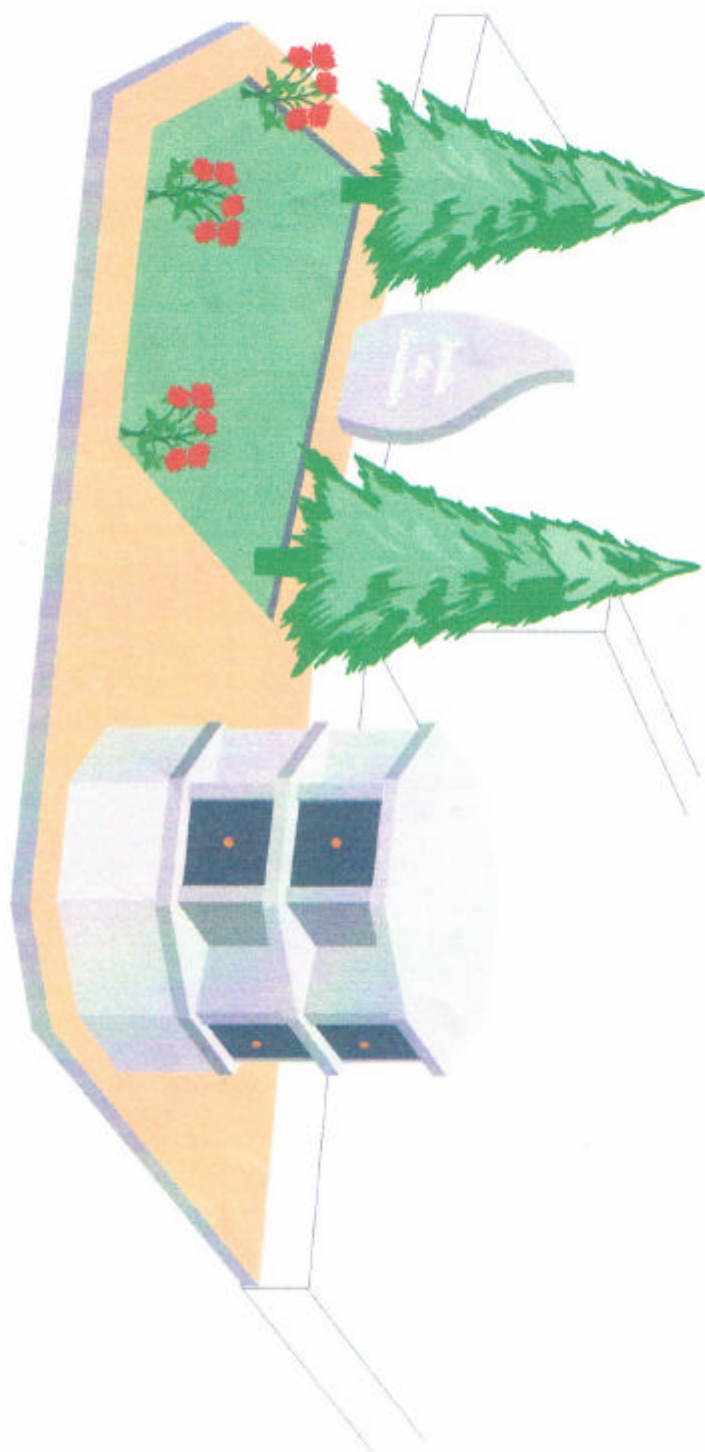
§ Montant estimé des travaux : 29 549 € TTC

§ Financement : Subvention 65% du fonds régional de solidarité
 Autofinancement 35% commune

COMMUNIQUER ...

Mairie de SIGOYER

PROJET DE COLUMBARIUM



COMMUNIQUER ...

Rendez-vous manqué ?

Ah, le joli mois de Mai...ses ponts...ses viaducs...ses samedis vaqués...et le 19, rendez-vous manqué!

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de SIGOYER a été contraint d'annuler le stage AFPS (**Attestation de Formation aux Premiers Secours**) prévu en mai dernier avec **LA CROIX ROUGE**, faute de candidats.

Aussi, je vous propose un autre stage à la rentrée à une date qui sera définie en tenant compte des réponses reçues.

Ce stage se déroulera un samedi de 8h00 à 18h00 à la salle des deux Céüze avec une pause déjeuner de 12h à 13h30 . La participation demandée sera de 10 € pour les 12-18 ans et de 20 € pour les adultes.

Une attestation AFPS sera délivrée par les intervenants de LA CROIX ROUGE à l'issue du stage.

? Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation et aucune connaissance préalable n'est nécessaire. Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant le stage, la prise de notes n'est pas obligatoire. Tout est basé sur l'apprentissage des gestes et leur pratique au cours de mise en situation où les formateurs simulent des accidents.

Si vous êtes intéressés, **merci de détacher le bulletin d'inscription ci-dessous** (ou de le recopier sur papier libre) et de le transmettre à la Mairie dans les meilleurs délais.

Agnès GABANOU-PAUL

Message de LA CROIX ROUGE FRANCAISE : Vous avez le don de sauver des vies! Près de 20000 personnes meurent chaque année, en France, d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, au travail...). C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir! Sauver une vie n'appartient pas qu'aux secouristes de LA Croix-Rouge, au Samu ou autres professionnels médicaux. Grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux, qui s'apprennent, chacun peut sauver des vies!

Nom :

Prénom :

Age:

Adresse:

N° de Téléphone:

Intéressé par le stage AFPS en Septembre ?
en Octobre ?

Indiquez ci-contre vos questions ou demandes de précisions :

COMMUNIQUER ...

Qui reconnaît ses poubelles ?!?



Est-ce le Sigoyer que l'on Veut ?

COMMUNIQUER ...

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
Arrondissement de GAP
Commune de SIGOYER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 25 juin 2007

OBJET : Arrêt du projet de PLU et bilan de la concertation

L'an deux mil sept, le deux juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de SIGOYER, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain BONNARDEL, Maire de SIGOYER.

Etaient présents tous les membres en exercice Mesdames et Messieurs : Alain Bonnardel, Clément Jean-Luc, J-M Cornil, Luszczyński Sabine, Duc Serge, Fernandez Vincent, Gabanou Agnès, Galmiche Françoise, Garcin André, Ligozat Jeannin, Meunier Michel, Michalinoff Jacques, Paul Claude, Raizin Stéphane.

Absents excusés représentés : Suzanne Pelloux ayant donné mandat à Alain Bonnardel

Michel Meunier a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Présents : 14 ... Votants : 15

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'objet de la réunion qui est d'arrêter :

- le projet de PLU (révision du POS),
- le bilan de la concertation.

Monsieur le Maire puis Mademoiselle Karine CAZETTES et M. François ESTRANGIN, présentent le document qui est relu et corrigé en séance.

Monsieur le Maire présente également le bilan de la concertation :

Il rappelle les modalités de concertation (concertation prévue à l'article L 300.2 du Code de l'Urbanisme) fixées par la délibération du 4 Octobre 2005, à savoir : " une information dans un journal local, l'ouverture d'un registre, la tenue d'au moins une réunion publique ".

En effet, ce sont deux réunions publiques qui ont eu lieu pour une meilleure information des citoyens.

????La permanence

La concertation a débuté par une permanence assurée par le bureau d'études le 28 Octobre 2005 et s'est poursuivie jusqu'à l'arrêt de projet du PLU.

Le bureau d'études et les membres de la Commission se sont tenus à la disposition du public tout au long de l'étude et les remarques ou demandes ont été périodiquement examinées par la Commission. Environ 21 familles se sont déplacées.

????Un registre et un dossier à disposition du public

Un registre a été tenu à disposition du public, ainsi qu'un dossier consultable en Mairie sur l'avancement du projet.

????Les réunions publiques

La commune a procédé à deux réunions publiques:

COMMUNIQUER ...

La première le 14 Mars 2006 a permis de présenter le cadre d'élaboration du PLU, le diagnostic et les grands objectifs du PADD.

Une deuxième réunion a eu lieu le 20 Février 2007 pour présenter le zonage après avoir rappelé les grands principes et les grandes orientations du PLU.

Environ 70 personnes ont assisté à la première réunion publique, 75 personnes à la deuxième.

Suite à la dernière réunion publique, les plans et les documents concernant le zonage et le règlement ont été affichés en Mairie, le public a donc pu faire des remarques après la réunion du 20 Février 2007. Ce délai a été rallongé jusqu'au 13 Avril 2007 inclus en raison de vacances et à la demande de certaines personnes. Les demandes et remarques ont fait l'objet d'une réunion de la commission le 9 Mars 2007 pour statuer sur chacune d'elles. Les demandes faites entre le 20 Février et le 13 Avril 2007 ont été, elles aussi, examinées.

Seules les modifications mineures conformes aux objectifs du PADD ont été prises en compte.

La consultation des éléments sur Internet

Après chaque réunion publique, la commune a mis en ligne sur son site Internet (<http://www.mairie.sigoyer.com/>) et a même créé un forum de discussion.

Extrait du site Internet de Sigoyer



Suite à la réunion publique du 20 février sur le PLU, consultez et imprimez la cartographie des zones (projets au 20/2/07) et prenez connaissance des informations présentées lors de cette réunion dans la rubrique Le plan local d'urbanisme de l'Espace Citoyen. N'hésitez pas à utiliser le Forum du site pour échanger sur le PLU (inscription) et à consulter le calendrier de concertation.

L'information via le bulletin municipal

L'information a aussi circulé via le bulletin municipal distribué à tous les citoyens de Sigoyer et consultable aussi sur le site Internet de la commune. Les 6 pages consacrées au PLU du bulletin municipal n°21 de Décembre 2005 évoquent la démarche à entreprendre pour l'élaboration d'un PLU. Les bulletins n° 22 et 23 évoquent le PLU dans un chapitre "Au fil des réunions" afin de tenir la population informée de son avancement.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 4 Octobre 2005 prescrivant la révision du POS approuvé le 10 Décembre 1984, puis modifié le 24 Avril 2000,

Vu le projet de révision du POS sous forme de P.L.U. et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et développement durable, les orientations d'aménagement, le règlement, les documents graphiques, et les annexes,

Vu l'article L 123. 13 du Code de l'Urbanisme relatif à la révision du PLU,

Vu le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, conformément à l'article L 123.9 du Code de l'Urbanisme, ayant eu lieu lors de la réunion du Conseil Municipal du 9 Février 2006,

Vu les articles L 123. 6 et L 300.2 du Code de l'Urbanisme relatifs à la concertation,

COMMUNIQUER ...

Vu l'article L 123.9 du Code de l'Urbanisme, relatif à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU),
Considérant que le projet de PLU est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux personnes qui ont demandé à être consultées.

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 2 voix contre :

- ~~/~~~~/~~Arrête le projet de PLU de la Commune de SIGOYER tel qu'il est annexé à la présente,
- ~~/~~~~/~~Précise que le projet de révision de PLU sera communiqué pour avis :
 - ~~/~~~~/~~ aux personnes publiques associées,
 - ~~/~~~~/~~ au Président du Syndicat Mixte du SCOT,
 - ~~/~~~~/~~ aux communes limitrophes
 - ~~/~~~~/~~ aux établissements publics de coopération intercommunale qui en ont fait la demande,
- ~~/~~~~/~~Approuve le bilan de la concertation présenté par M. le Maire

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant **un mois**.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
Publié le 3 juillet 2007

Le Maire,
Alain BONARDEL

COMMUNIQUER ...

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
Arrondissement de GAP
Commune de SIGOYER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 25 juin 2007

OBJET : Saisine du Tribunal administratif /annulation des décisions suspendues par l'ordonnance du 15 mai 2007 (eau potable / aménagement de la station de Céüze)

L'an deux mil sept, le deux juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de SIGOYER, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain BONNARDEL, Maire de SIGOYER.

Étaient présents tous les membres en exercice Mesdames et Messieurs : Alain Bonnardel, Clément Jean-Luc, J-M Cornil, Luszczynski Sabine, Duc Serge, Fernandez Vincent, Gabanou Agnès, Galmiche Françoise, Garcin André, Ligozat Jean-nin, Meunier Michel, Michalinoff Jacques, Paul Claude, Raizin Stéphane.

Absents excusés représentés : Suzanne Pelloux ayant donné mandat à Alain Bonnardel

Michel Meunier a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Présents : 14 ... Votants : 15

M. Le maire rappelle au conseil municipal

- La délibération du 24 octobre 2006 informant M. le Préfet des réserves faites par le conseil municipal concernant les conclusions du bureau d'études Téthys,

- La délibération du 12 avril 2007 concernant la saisine du Tribunal administratif aux fins d'annulation du récépissé de déclaration délivré par M. le Préfet concernant l'aménagement de la station de Céüze, de l'autorisation résultant de ce récépissé, de l'arrêté de M. Le Préfet fixant les prescriptions particulières applicables à la réserve d'eau d'altitude de Raux à Manteyer.

Il précise que, par ordonnance de référé rendue le 15 mai dernier, Mme la Présidente de la 1^{ère} chambre du Tribunal Administratif de Marseille ordonne la suspension de l'exécution du récépissé de déclaration de M. le Préfet des Hautes-Alpes du 20 octobre 2006, de l'autorisation d'aménagement résultant de ce récépissé, de l'arrêté de M. le Préfet du 2 novembre 2006 et de la décision implicite de rejet du recours gracieux du 20 décembre 2006.

Il rappelle que cette décision suspend seulement le caractère exécutoire des actes de M. le Préfet, mais ne les annule pas et qu'il estime de ce fait nécessaire de poursuivre la procédure aux fins d'annulation engagée par requête en date du 18 avril 2007 et enregistrée le 19 avril 2007 N°0702637-1

M. le Maire propose au conseil municipal de continuer la procédure et charger Maître MILLIAS, Avocat, de représenter la commune de Sigoyer afin de poursuivre la procédure en annulation des décisions suspendues par l'ordonnance du 15 mai 2007.

Le conseil municipal à l'unanimité

 Approuve cette proposition

 Autorise M. Le Maire à poursuivre la procédure devant le Tribunal Administratif aux fins d'annulation des décisions suspendues par l'ordonnance du 15 mai 2007

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Publié le 3 juillet 2007

Le Maire
Alain Bonnardel

HISTOIRE D'EAU

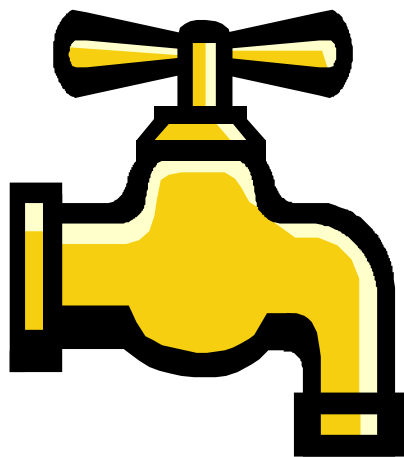
Nous commençons à prendre conscience de la nécessité de protéger notre environnement. Nous le faisons moins pour nous-même que pour nos enfants et petits enfants. Nous sommes donc en droit d'apprécier une décision de justice éclairée qui concerne notre quotidien et notre environnement avec l'affaire de la station de Gap-Céüse.

Le projet de développement de Gap-Céüse exigeait, selon ses promoteurs, la création d'un forage et d'un

lac artificiel sur le plateau de Céüse pour alimenter les canons à neige de la station. Or c'est au pied de ce même plateau que les communes de Sigoyer et Pelleautier puisent leur eau potable. Sous l'impulsion des élus des deux communes ainsi que de plusieurs associations, une concertation a été engagée avec les promoteurs du projet afin d'obtenir des garanties sur la sauvegarde des ressources en eau pour les deux communes situées au pied de Céüse, souffrant déjà, en période estivale, de restriction d'eau.

Peine perdue car le SIVU pilotant le projet et le bureau d'étude de recherche hydrogéologique mandaté par le promoteur ont été dans l'impossibilité de donner des garanties sérieuses et n'ont pas pour autant ralenti la réalisation des travaux préliminaires.

Il faut rappeler que, contrairement à ce que certains ont voulu faire croire, les élus n'étaient pas défavorables à la pérennisation de la station de Céüse, dont le développement économique est intéressant pour les communes riveraines et le gapençais. De plus, ce projet était soutenu financièrement (80%) par le Conseil Général.



Cependant, les édiles privilégiaient la protection environnementale et les ressources en eau, vitales pour les deux communes de Pelleautier et de Sigoyer. Les maires sollicitèrent donc une audience auprès du Préfet.

Jean-Marie MISTRAL, maire de Pelleautier accompagné de Michel MEUNIER, adjoint-au-maire de Sigoyer furent reçus par le Préfet et firent part de leurs inquiétudes et de celles de leurs administrés quant aux risques d'atteinte à la ressource en eau. Ils demandèrent au Préfet que des recherches complémentaires soient effectuées par un bureau d'étude indépendant et qu'au cas où il donnerait un avis favorable à la

réalisation du pompage, des restrictions au prélèvement dans la nappe phréatique soient imposées à l'exploitant, en particulier en période d'étiage.

HISTOIRE D'EAU

Le Préfet signifia une fin de non recevoir à leur requête et le 20 octobre 2006, donna un avis favorable, sans aucune restriction, à la réalisation du projet. Les premiers travaux commencèrent par le forage avant l'hiver 2006. Dans un premier temps, les conseils municipaux des deux communes délibérèrent sur la conduite à adopter face au projet de forage et décidèrent d'un commun accord de demander officiellement au Préfet de surseoir à l'autorisation accordée au SIVU. Peine perdue, aucune suite ne fut donnée par le représentant de l'Etat. Jean-Michel ARNAUD, conseiller Général du canton a aussi été saisi de cette affaire ; il est intervenu en préfecture et auprès du Conseil Général pour soutenir notre action. Néanmoins, sensible à nos arguments, le Conseil Général a souhaité revoir son engagement en y mettant des conditions pour la préservation des ressources en eau des deux communes.

Ayant épuisé toutes les ressources du dialogue et de la concertation, les deux communes décidèrent par délibérations adoptées à l'unanimité, de se pourvoir en référé devant le Tribunal Administratif de Marseille pour demander l'annulation de la décision préfectorale.

L'affaire fut confiée à Me MILLIAS du barreau de Gap. A l'audience du 9 mai 2007, l'avocat du SIVU a essentiellement attaqué sur la forme en contestant la légalité des délibérations prises par les conseils municipaux et demandé des dommages et intérêts aux deux communes pour un montant de 3000€. Le jugement a été mis en délibéré et prononcé le 15 mai 2007.

La Présidente du TA de Marseille a rejeté tous les arguments du SIVU et considéré que les communes de Sigoyer et de Pelleautier avaient légalement délibéré et de plus, étaient dans leurs droits. Le tribunal a aussi reconnu et été très sensible à notre volonté de dialogue avant de saisir la justice.

Les attendus du tribunal donnent raison aux communes " **Considérant que la réalisation autorisée (par le Préfet)...d'une retenue collinaire avec remplissage par forage dans la nappe phréatique présenterait, compte tenu de l'importance tant de la superficie de la dite retenue qui atteint près d'un hectare , que de sa capacité qui s'élève à 40 000m3, un caractère difficilement réversible et serait susceptible de préjudicier gravement à l'environnement du site de la Montagne de Céüse...Considérant qu'en zone karstique ... de ce que les recommandations du SDAGE.. celui-ci considère que les ressources en eaux souterraines doivent être réservées à des usages prioritaires et exigeants en termes de qualité comme l'approvisionnement en eau potable...**".

Compte tenu de ces considérants, le TA a donc ordonné la suspension des différentes décisions préfectorales concernant le projet de forage et de réserve collinaire avec arrêt immédiat des travaux.

Pour clore cette affaire, nous pouvons affirmer que les habitants du Piémont de Céüse voient leurs ressources en eau protégées parce que nous avons su taire nos différences et unir nos énergies entre élus, associations et administrés, pour un même combat. Nous regrettons la polémique qui a suivi la décision de justice et avons refusé de l'alimenter par des déclarations inopportunes.

Michel MEUNIER

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet, le village s'est animé pour la fête de SIGOYER!

Jeux pour enfants, représentation de la chorale, feux de la Saint-Jean animés par le groupe MEZCLA- LATINA, les BATOUCANOÛ et les jeunes du foyer d'animation, exposition, photos, peintures et sculptures de nos artistes locaux, tournoi de boules, marché paysan et méchoui ont réuni une foule importante tout au long du week-end.



Les associations FOYER D'ANIMATION, LES QUATRE SANS COU et PLANETE MOMES (qui ont œuvré collectivement et avec une énergie considérable) sont heureuses d'avoir réussi leur pari de faire revivre la fête de SIGOYER et remercient chaleureusement tous ceux qui se sont investis dans la préparation et l'animation ainsi que le public fort nombreux qui a couronné de succès leurs efforts.

Album photos sur le site www.mairie.sigoyer.com



La Chorale

« Manque pas d'air »



Depuis 18 mois la salle des fêtes de Sigoyer résonne tous les Lundis soirs, à 20h15 de nos vocalises et exercices d'assouplissements vocaux. C'est un grand plaisir de se retrouver régulièrement, de travailler souffle et voix et de constater au fil du temps que nos progrès sont bien réels ; Il faut dire que travailler sous la direction de Stef Franssens, notre chef de chœur, de bénéficier de son enseignement est un privilège que bien des chorales peuvent nous envier. L'excellence de sa technique, son sens musical et sa passion de la musique en font un chef de chœur idéal. Nous chantons à trois ou quatre voix mixtes et en groupe de femmes. Les chœurs de femmes sont mélodieux et plaisants. Les hommes également aimeraient former un unité ténors-basses, mais pour ce faire ils souhaiteraient accueillir quelques compagnons. La chorale est ouverte pour tout ceux qui veulent tenter l'aventure. Notre répertoire est varié, mêlant chansons populaires, contemporaines et renaissance.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Les quatre sans cou

Un clin d'œil du côté du folklore Russe et Corse. Petit à petit nos voix se modèrent, se cisèlent, se nuancent pour notre plus grand plaisir et nous l'espérons pour ceux qui nous écoutent. L'année chorale s'est achevée le 30 juin à l'occasion de la fête du village par un concert à l'église. C'est maintenant les vacances et la rentrée sera un autre souffle ... choral bien sûr !!

Bonnes vacances à tous,

Anne Marie Crévolin

Plus que jamais « Les 4 sans cou » ont décidé de vous ravir ...

Le 20 janvier 2007, vous avez pu assister à une soirée **cinéma muet** originale, recréant l'ambiance des débuts du cinéma au son d'un piano en direct, agrémenté d'un spectacle de claquettes : le choix des courts métrages, la virtuosité des intervenants et l'ambiance coca/pop-corn/esquimaux glacés sont autant d'ingrédients (sans parler de la salle prohibition réservée aux ... adultes !) qui ont permis à cette soirée d'être appréciée et de s'exporter ! Déjà une représentation à Châteauneuf et bientôt au Bersac dans le Serrois le **29 septembre 2007**, puis à Pelleautier (date restant à fixer) pour les inconditionnels ...

Le **Troc Plantes** du 6 mai 2007 a été l'occasion d'une belle journée d'échanges couronnée par un concours d'épouvantails fleurant bon le terroir qui ont terminé leur voyage alpin à l'entrée de notre village, tout autour du rond point.

Au mois de juin, le retour des beaux jours et la fête de l'été : « les 4 sans cou », le foyer d'animation, le club des aînés et planète mômes ont participé au renouveau de la fête du village : deux jours conviviaux faits de jeux, de boules, de chants, de musique, d'expos de peinture, de grillades, de boissons pétillantes et de feux éclatants ... Deux jours d'entraide et d'échanges entre toutes les associations, deux jours plaisants à partager ...

Qu'on se le dise, la fête continue et les 4 sans cou avec !

Nous vous donnons rendez-vous le **2 septembre 2007**, pour un nouveau **vide grenier** agrémenté de tous les ingrédients qui nous sont chers et notamment d'une scène ouverte à nos talents locaux, ainsi qu'aux autres ... Inscriptions à partir du 20 août au 06.19.02.29.01 ou par mail : brigitte.devau3@wanadoo.fr.

Nous vous invitons également à une soirée « initiation à l'œnologie » durant le mois d'octobre ou novembre. Les dates restent à préciser et le type de vin à déguster également. Amateurs, amatrices, béotiens et experts vous serez tous les bienvenus. Surveillez l'affichage durant l'automne.

En attendant, à bientôt et bonnes vacances ...

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



L'été arrive et avec lui la fin des activités de Planète Mômes pour cette année scolaire.

Le dimanche 1er octobre 2006, nous avons passé l'après-midi aux Écuries de Céuze où tous les enfants ont participé à une promenade à cheval, une chasse au trésor et un concours de dessin. Les gagnants du concours étaient : Chani BIZE (petite catégorie), Marie DUGELAY (moyen) et Gaëlle CROIZAT (grand). Leurs dessins sont accrochés dans l'écurie.

**PLANETE
MOMES
SIGOYER**



Le samedi 4 novembre 2006, nous nous sommes déguisés et avons fêté Halloween avec les monstres, les sorcières et les pirates ! Le samedi 16 décembre nous avons préparé les petits sachets de Noël et au mois de février nous avons fait des masques pour le carnaval qui a eu lieu le 17 mars. Le week-end du 12 au 13 mai a vu notre grande sortie à Marineland où nous avons passé l'après-midi avec les dauphins, les orques et les otaries.... Nous sommes restés la nuit au camping et nous avons passé le dimanche à la piscine avec un temps magnifique. Un grand succès! Nous remercions les transports Sabatier qui ont, encore une fois, assuré notre transport sur les lieux.



Nous vous invitons cette année encore à participer au pique-nique organisé par Planète Mômes le dimanche 8 juillet à partir de 12h au plan d'eau de Veynes. Venez nombreux!

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Jeudi 18 janvier 2007

Assemblée générale avec compte rendu financier et des activités de l'année écoulée. 54 personnes étaient présentes, hélas en 2006 le destin a cruellement frappé, 10 de nos adhérents sont décédés et nous avons respecté une minute de silence à leur mémoire.

Malgré tout, nous avons continué notre soirée en partageant gâteaux des rois et friandises, le tout arrosé d'une bonne clairette.

Jeudi 22 février 2007

Comme chaque jeudi, nous avons participé à nos jeux habituels, ensuite dégustation d'excellentes bugnes préparées par Jean-pascal, notre boulanger.

Ainsi va la tradition... avec 31 personnes présentes.

Samedi 21 avril 2007

à l'initiative du club du 3^{ème} âge, soirée cinéma avec la projection d'un film sur le Dévo-
luy réalisé par Charlie Bayle, entrée 7 euros, avec 50 personnes environ

Dimanche 29 avril 2007

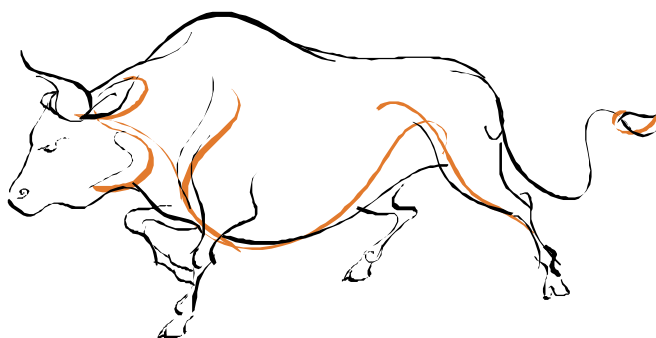
Journée en Camargue organisée par le club de SIGOYER, 47 personnes inscrites. C'est avec un car très confortable de Bernard évacion que nous avons effectué ce voyage.

Aux Saintes Maries de la Mer, promenade en bateau en remontant le petit Rhône, apercevant hérons cendrés et goélands.

A 12 heures, déjeuner à l'Hôtel, au menu soupe de poissons, taureau de Camargue et tarte maison.

L'après-midi, circuit en petit train, on a pu admirer taureaux marron foncé, petits chevaux blancs, par contre très peu de flamands roses, et voir de nombreuses cabanes de pêcheurs recouvertes de toitures en roseaux (les sagnes).

Une journée bien accomplie. Retour à 20 heures.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

Les travaux sur le site de Vière et de Sigoyer du Dô arrivent enfin en phase terminale, et pendant la semaine du 14 au 20 mai, l'essentiel de la signalisation a été mise en place: panneaux explicatifs, et beaucoup de petits panneaux permettant de se retrouver dans ce lieu historique de notre commune, et de savoir quelles directions prenaient nos anciens pour quitter leur village. Des barrières de protection en bois longent les endroits dangereux.

Quelques compléments sont encore à ajouter, mais dès maintenant nous y avons déjà un but de promenade agréable et instructif. Les entreprises (Arthaud, Fauritte, Galmiche), et les bénévoles qui y ont travaillé, méritent notre gratitude.



Parallèlement, nous avons fait visiter le site à quelques spécialistes en archéologie. Tous ont apprécié notre travail de réhabilitation, et pensent que dans ce site peuvent se trouver enfouis des objets intéressants, tant sur le plan social que culturel.

L'après-midi du 2 juin, quelque 25 personnes sont venues participer à la causerie de Pierre Jacques Le Seigneur sur l'histoire religieuse de notre commune. Sujets abordés: les différents avatars subis par les églises paroissiales successives, la grandeur et la décadence des prieurés de St-Laurent et de St-Martin à Aupx (Fouillouse aujourd'hui), l'emplacement connu ou supposé des 14 chapelles ayant existé sur le territoire de Sigoyer, les cimetières abandonnés, etc.... . Questions, réponses, discussions, examens de documents, et pour finir réunion amicale autour d'une table admirablement fournie par nos habituelles cuisinières.

Que dire du concert du 7 juillet, sinon que parmi les interprètes de ce concert de musique baroque figurent deux habitantes de Sigoyer, et que nous souhaitons à cette manifestation le succès des précédentes?

Encore deux mots sur l'Assemblée Générale de l'Association, laquelle se déroulera en Août sous la Présidence de Lucien Rambaud. Quant aux journées du Patrimoine, elles devraient être l'occasion, le 3ème week-end du mois de septembre, de manifestations particulièrement importantes, auxquelles nous espérons que de nombreux Sigoyards ou amis de Sigoyer participeront.

Pour le Président Lucien Rambaud,
le délégué,
Michel Robert.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le mystère du panier volé ou le panier voyageur

Tout le monde connaît l'histoire du Petit Chaperon Rouge ?
Et bien figurez-vous qu'à la fin de l'histoire, le panier a disparu...

Un détective, Robert Lafourmi a été engagé pour le retrouver. Il se promenait dans la forêt à la recherche du panier. Il trouva des traces bizarres dans l'herbe fraîche.

C'est là qu'il rencontra Pierre (de Pierre et le loup) qui jouait avec l'oiseau dans la clairière pleine de couleurs. Il lui demanda :

- Est-ce toi qui a pris le panier du Petit Chaperon Rouge ?
- Non, ce n'est pas moi. Va voir le renard, il m'a dit qu'il avait trouvé une galette qui roulait, qui roulait, peut être qu'elle sortit du panier ? Regarde, elle a laissé un trait sur le chemin ...

Robert Lafourmi suit la trace qui l'emmène devant un grand chêne creux. Il repère le terrier du renard.

- Ohé le renard ! Est-ce toi qui a pris le panier du Petit Chaperon Rouge ?
- Non, ce n'est pas moi, j'ai simplement mangé une délicieuse galette. Je l'ai trouvée qui roulait, qui roulait. Je viens de découvrir de drôles d'empreintes par ici, suis-les, elles te mèneront peut-être au panier.

Robert Lafourmi suit les traces et arrive près d'une petite maison.

Il frappe à la porte. Blanche Neige lui répond :

- Qui est là ?
- Je suis Robert Lafourmi, je fais une enquête. Est-ce toi qui a pris le panier du Petit Chaperon Rouge ?

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

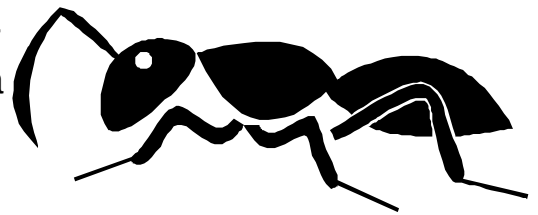
- Non ce n'est pas moi, Les sept nains ne veulent pas que j'ouvre la porte car la méchante reine cherche à me tuer. L'autre jour elle s'est déguisée en sorcière et voulait m'empoisonner. Elle portait un panier rempli de pommes. Va voir au château. C'est peut-être elle qui a ton panier.

Robert Lafoumi prend le chemin du château. Il l'escalade et surprend la reine en train de mettre du poison dans les pommes.

- Est-ce vous Majesté qui avez pris le panier du Petit Chaperon Rouge ?

-Non, ce n'est pas moi, j'en ai déjà un. Je l'ai acheté au marché. Pourriez vous m'aider et apporter ces pommes à Blanche-Neige qui habite dans la petite maison de la forêt ?

-Bien volontiers Majesté.



Robert Lafourmi retourne dans la forêt et fait disparaître les pommes.

Il rencontre le Petit Poucet et ses frères..

-Est-ce vous les enfants qui avez pris le panier du Petit Chaperon Rouge ?

- Non, ce n'est pas nous. Nous cherchons nos parents. Vous ne les auriez pas vus par hasard ?

-Non, je ne les ai pas vus. Je pourrais vous aider à les retrouver quand j'aurai trouvé le mystère du panier volé. Ne restez pas seuls ,venez avec moi.

Robert Lafourmi et les enfants continuent leur chemin ensemble tout en cueillant des champignons.

Tout d'un coup, au milieu de la forêt, près d'un lac, ils découvrent un immense tableau sur lequel on peut voir trois personnages et un panier.

Robert Lafourmi s'assoit, la cane à la main et demande aux personnages de lui rendre le panier qui est celui du Petit Chaperon Rouge.

Et c'est ensemble qu'ils terminèrent leur déjeuner sur l'herbe.

Histoire imaginée par
La classe de Maternelle

LE COIN DE L'ÉCOLE ...



Coloriage... à vos crayons...

Edouard Manet (1832 - 1883)
Le déjeuner sur l'herbe, 1863

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Serpents sympas d'ici

Mardi 5 juin, nous sommes allés à Digne les Bains. Il y avait des mues de serpent (des mues sont des peaux de serpents). Il y a 10 espèces de serpent dans le 04. La couleuvre a la pupille ronde et la vipère a la pupille fendue. Le prédateur principal est le : Circaète Jean Le Blanc.

Terence

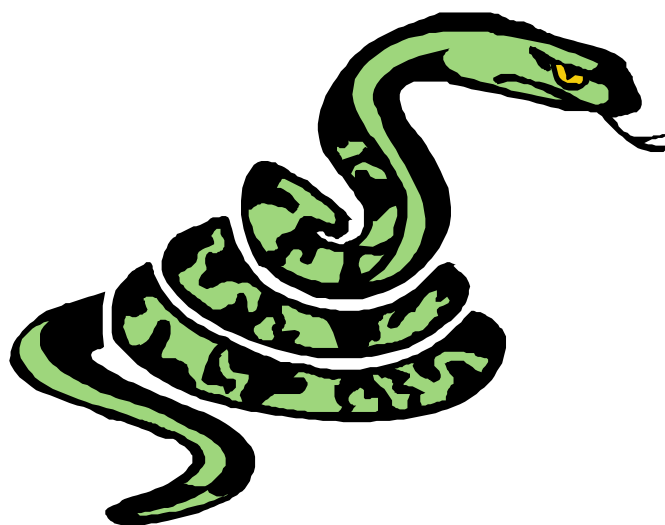
A Digne nous avons vu une exposition sur les serpents. Nous avons observé de grands panneaux qui décrivaient les serpents que nous trouvons chez nous. Il y a deux sortes de serpents : les couleuvres, les vipères avec plein d'espèces. Pour différencier les deux types principaux, il y a plusieurs choses :

Couleuvres

- Pupilles rondes
- Queue longue
- Déplacement rapide et bruyant
- Taille maximale 2 mètres
- Grandes écailles sur la tête

Vipères

- Pupilles fendues
- Queue courte
- Déplacement lent et silencieux
- Petites écailles sur la tête



Puis, dans une salle se trouvaient des mues, un serpent empaillé, un squelette de boa, des crânes de serpents, des serpents fossilisés et un panneau qui parlait de la pyramide alimentaire : tout en bas étaient dessinés le blé et les céréales, puis venaient les souris et les rongeurs, enfin, les rapaces qui mangent les serpents. Si on touche à une seule des pièces de cet édifice, tout s'écroule.

En redescendant, dans un jardin, nous avons vu des couleuvres vipérines.

Jules, Manon et Barbara

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Écrire une BD, que c'est long !

Il y a quelques mois, nous avons eu l'idée de construire une bande-dessinée. Comme pour toutes les BD, par groupes de 3 nous avons construit un synopsis. "Le synopsis" est un résumé court de l'histoire avec le sujet principal et les personnages. Ensuite, nous sommes passés au scénario où l'on détaille le synopsis avec le lieu, l'époque, les personnages et l'ambiance. Puis, nous avons inventé les dialogues qui devaient être courts et correspondre aux caractères des personnages. Les dialogues, plus tard seront écrits dans des bulles appelées "phylactères". Plus tard, nous sommes passés au "story-board" qui consiste à imaginer le nombre de cases, leur emplacement dans la "planche" (feuille où l'on place les cases) et de choisir la forme des cadres. Il y avait aussi à choisir différents plans et de mettre du blanc entre 2 cases. Ce blanc est "l'ellipse" qui est le temps écoulé entre 2 cases. Ensuite, nous avons tracé les contours des personnages à l'encre de Chine. Puis, nous avons posé le "lettrage" (place des lettres) et placé les bulles dans les cases. En dernière partie, nous avons mis la couleur aux crayons aquarelles. Nous avons construit cette BD avec l'aide de Gilbert Morandi et de Patrick Chanard qui nous ont expliqué l'histoire et les codes de la bande dessinée.

Conclusion : C'était une belle expérience, longue, mais je suis satisfaite de cette merveilleuse B.D. et j'espère que la maîtresse aussi.

Diane



Le défi lecture

Patrick Chanard de la BDP nous a prêté des BD toutes neuves pour les lire. Il nous a raconté toute l'histoire de la BD. L'école de Pelleautier a fait le même travail que nous. Alors nous avons préparé des questions et nos maîtresses ont eu l'idée d'organiser un défi lecture. Le jeudi 12 avril nous sommes allés à Pelleautier pour participer au défi lecture. Les maîtresses nous ont répartis dans des groupes et nous nous sommes posés des questions sur les codes de la BD et sur l'histoire de la BD. Après les maîtresses ont fait les pourcentages de réussite pour le classement. L'école de Pelleautier nous a offert le goûter. Nous avons trouvé ça bien.

Barbara et Inès

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Serpents en vue

Mardi 5 juin 2007, nous nous sommes rendus à la réserve géologique de Digne les Bains. Le matin, on est allé voir les serpents. Nous avons appris de nombreuses informations sur les serpents par notre guide Marie-Jo.

Les couleuvres

- Elles possèdent des pupilles rondes et 9 grosses écailles sur la tête,
- Elles peuvent atteindre jusqu'à 2 m de longueur,
- Pour se déplacer, elles sont vives et actives.

Les vipères

- Elles ont les pupilles en fente verticale,
- Elles ont beaucoup de petites écailles sur la tête,
- Elles peuvent atteindre 85 cm de longueur.
- Elles ont la tête triangulaire et le nez pointu.
- Pour se déplacer, elles sont calmes et discrètes.

Dans le 04, il y a 10 espèces de serpents. C'est le département qui a le plus de serpents. En France, il y a 12 espèces de serpents.

Les 10 espèces de serpents:

la vipère d'Aspic, la vipère d'Orsini, la couleuvre à Échelons, la couleuvre coronelle lisse, la couleuvre girondine, la couleuvre vipérine.

C' était super bien.

Ambre et Gaëlle

Pétrifiés!

Nous, les élèves de cycle 3 sommes allés, le mardi 5 juin 2007 au musée géologique de Digne.

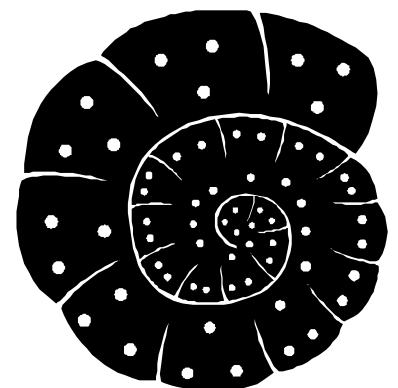
Cette exposition nous a été présentée par une guide nommée Marie-Jo. J'ai appris qu'il existait un fossile de 2 mètres de large. Il ne peut y avoir de fossilisation que dans l'eau.

Explication : l'animal meurt dans l'eau et les parties molles disparaissent des sédiments se déposent sur le squelette et vont se tasser.

On a pu observer des ammonites de toutes tailles.

Aujourd'hui les ammonites ont disparu mais on trouve des nautilus qui existaient à l'époque des ammonites.

Je vous conseille fortement d'y aller.



Julien

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le lancement de notre fusée

Nous avons chacun, fabriqué une fusée. Voici les différentes :

Étape 1 : On a fabriqué des ailerons dans du balsa.

Étape 2 : On les a collés sur un tube avec un pistolet à colle.

Étape 3 : On a placé un bout de ficelle et on l'a attaché à un morceau de rubalise pour faire le parachute. Puis on a pris un bout de paille pour après l'attacher au pas de tir.

Étape 4 : On a mis une ogive puis on a décoré notre fusée et on lui a donné un prénom, la mienne s'appelait Saturnus.

Étape 5 : Nous sommes allés au terrain de sport et Sylvain Roux de l'association Copernic nous a mis un propulseur dans notre tube.

Étape 6 : Sylvain a mis notre fusée sur un pas tir .

Étape 7 : Et on a chacun compté à rebours , nos fusées ont décollé



Jenny et Juliette

Plouf !!

A la piscine nous avons aimé plonger et faire une longueur en brasse. On a fait un test le dernier jour.

Moi je suis allé dans le niveau 2+. J'ai réussi à m'asseoir dans l'eau, à faire l'étoile de mer, à faire une longueur, à m'allonger dans l'eau et j'ai essayé de plonger.



Marie-lou

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

La soirée à Corréo

Le 29 du mois de mai 2007, la classe de cycle 3 est partie pour regarder les étoiles à Corréo, sur le site de l'association Copernic. Nous sommes d'abord allés dans une salle où des personnes nous ont appris des choses intéressantes sur l'astronomie. Les télescopes et la lunette astronomique étaient installés sur un plancher. Nous avons d'abord commencé par observer au gros télescope (environ 30 cm de diamètre pour le miroir.) Nous avons regardé Saturne et ses anneaux, les amas globulaires, Castor et Pollux (deux étoiles de la constellation du Gémeaux). Ensuite, nous sommes allés dans un petit cabanon pour regarder des photos prises par des télescopes. On a enfin regardé la lune dans la lunette astronomique et Véga à 25 années lumière. Ca m'a plu car tout était plus rapproché.

Florent et enzo.

Nos fusées

Nous avons construit des fusées voici comment on a fait.

Nous avons pris un tube en carton pour le fuselage, on a placé une espèce de parachute dans le fuselage. A une extrémité, nous avons placé un ogive et à l'autre extrémité nous avons placé des ailerons et un bout de paille sur le côté pour le lancement .

Nous les avons fait décoller. Elles peuvent monter à 60 mètres de haut.

Victor et Erwan.



LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le brevet vélo piéton

Les gendarmes sont venus et ils nous ont donné des fiches. Pendant ce temps, on a fait la récréation. Killian

Ce matin, nous avons fait un test par écrit et ensuite nous avons fait un parcours à vélo. C'était très bien. Manon

Les gendarmes sont venus. Nous avons rempli une fiche. Et nous avons eu beaucoup de récré. Victor

Ce matin j'ai grillé 5 fois le sens interdit. C'était génial, il y avait des panneaux .J'avais le numéro 1. Léa

Pendant que je faisais du vélo, j'ai eu l'impression d'être sur une vraie route, on a passé notre permis vélo. Inès

Mardi 15 mai 2007 nous avons essayé de passer le permis vélo. D'abord, on a fait un test écrit sur les panneaux et les règles des vélos, piétons etc...

Ensuite, on est allé sur la place et il y avait un parcours avec des feux tricolores, des panneaux et on devait respecter tous les codes de la route en vélo. Gaëlle

Ce matin, nous avons passé notre permis piétons et vélo. En premier, on a fait le test écrit et après nous sommes passés 6 par 6. Et pendant que 6 passaient le permis vélo, tous les autres jouaient à la balle. Je pense que j'ai eu mon permis. Julien

Ce matin, nous avons passé notre permis vélo. Des gendarmes sont venus dans la classe et nous ont remis un questionnaire. Ensuite nous avons fait un parcours à vélo. Jules

Ce matin du 15 mai 2007 la classe a passé son permis vélo ainsi que tout le monde. Je ne sais pas si je l'ai eu mais je suis content. On a d'abord fait à l'écrit on devait cocher la bonne réponse. Ensuite, on a roulé avec des vélos sur la place. On devait respecter les panneaux et tout ce qui va avec. Florent



Nous avons passé le permis vélo. C'était assez simple, il fallait cocher les bonnes réponses. Ils ont fait un parcours pour vélo, avec des feux rouges et c'était bien. Sylvain

LE COIN DE L'ÉCOLE ...



Mardi 15 mai 2007 nous avons passé le test de la sécurité routière. D'abord par écrit et après avec le vélo on a poursuivi le circuit. J'ai grillé 1 feu rouge et 1 stop. J'ai bien aimé mais j'avais un vélo un peu trop grand. Marie-Lou

Ce matin nous avons passé notre permis de vélo. J'ai trouvé ça passionnant. Au début j'y comprenais rien.

Conclusion: la route c'est dangereux. Maëlisse

Ce matin on a passé notre permis vélo. Il y avait 3 gendarmes qui nous l'ont fait passer: ils nous ont fait par écrit et par vélo. TERENCE

Aujourd'hui, mardi 15 mai 2007, nous avons passé notre permis vélo. Tout d'abord, les gendarmes sont venus dans notre classe, ils nous ont donné des feuilles que nous devions remplir. Ensuite, nous avons passé notre permis vélo. Nous avons tous fait quelques fautes. J'ai bien aimé passer mon permis vélo. Ambre

Mardi 15 mai 2007, avec l'école de Lardier, nous avons passé le permis vélo à Sigoyer. On a commencé par un test sur les panneaux et les règles du cycliste, du passager et du piéton. Ensuite par groupe de 6, nous sommes allés sur un circuit qui se trouvait sur la place de l'église. Chacun avait un vélo et les embouteillages étaient fréquents. Trois gendarmes sont intervenus pendant cette matinée. Tout s'est très bien passé. Diane

Les policiers sont venus et on a rempli une feuille recto verso avec l'école de Lardier. Et on a eu beaucoup de récré. Gwénaël

Une autre classe est venue dans notre classe et ensuite des gendarmes. Les gendarmes nous ont donné un travail à faire. Erwan

Les gendarmes sont venus nous faire un test sur les codes de la route et nous ont expliqué d'autres panneaux que nous ne connaissions pas. D'autres élèves sont venus le faire avec nous. Juliette

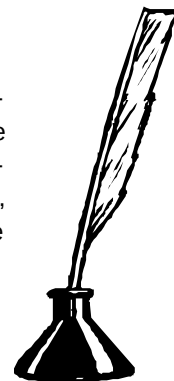
VOUS AVEZ LA PAROLE...



- Petit Rappel -

Vous avez aimé un bouquin ou un disque, vous voulez faire partager une idée, une opinion ou votre passion. Cet espace d'expression qui n'est délibérément pas polémique est le VOTRE. Les personnes désirant faire paraître une information dans cette rubrique devront faire parvenir leur manuscrit signé un mois avant les parutions de bulletin, c'est à dire durant les mois de Mai et Novembre respectivement pour les bulletins de Juin et Décembre.

Alors, à vos plumes...



Pour information

Suite au dépôt de plainte avec constitution de partie civile pour homicide involontaire à l'encontre de la commune de Sigoyer et de Alain BONNARDEL, maire de la commune ès qualité.

Madame la juge d'instruction a rendu le 4 mai 2007 une ordonnance de non-lieu.

La partie adverse a fait appel de l'ordonnance de non-lieu.

Le maire
Alain BONNARDEL

VOUS AVEZ LA PAROLE...

LE RETOUR DES VAUTOURS

Le vendredi 26 janvier, la salle des Deux Céüze accueillait une bonne quarantaine de personnes pour écouter Olivier LANNES, de l'association VAUTOURS EN BARONNIES. Pendant deux heures, le public a tout appris... ou presque... sur la vie, la biologie, les mœurs des **vautours fauves, moines** et compagnie, ainsi que les circonstances de leur réintroduction en France.

Un diaporama a permis de distinguer les différentes espèces et le film projeté ensuite a montré ces fabuleux oiseaux dans leur environnement, tout au long d'une année.



Pour voir les vautours, il faut aller à Rémuzat, dans la Drôme. Ils nichent dans la falaise qui domine le village et qu'on appelle le Rocher du Caire. Rien à voir avec l'Egypte ! Le seul rapport est, qu'avec de la chance, on peut admirer ici **le percnoptère**, dit « vautour d'Egypte ». Ce petit vautour, noir et blanc, au bec

orange, est migrateur et passe l'hiver en Afrique. Alors qu'il n'était plus signalé depuis 1981, il a réapparu à Rémuzat dès 1994 à proximité des volières de vautours fauves !

Suite page suivante ...

VOUS AVEZ LA PAROLE...

En arrivant de bonne heure, il faut gagner le parking aménagé après le village de ST MAY, pour grimper au sommet du Rocher. Et là, à nos pieds, sur les vires et les replats, on peut voir de près les grands oiseaux qui attendent le moment propice pour se lancer dans le vide. En effet, l'exposition EST et SUD de la falaise lui permet d'être rapidement chauffée par le soleil qui va déclencher des ascendances dont les planeurs vont pouvoir profiter. L'immense envergure du vautour ne lui facilite pas le vol battu : il est donc obligé de chercher les colonnes d'air chaud où il aime passer la plus grande partie de ses journées ! Le repérage de ces ascendances est effectué par tous les congénères : c'est un avantage de vivre en colonies. Il en est de même pour la recherche de nourriture. Chaque individu est à l'affût de charognes et au moindre signal, toute la troupe accourt... La plupart du temps, c'est maître Corbeau qui est là le premier. Mais quand la curée commence, la hiérarchie est respectée. Chacun aura sa part. Au vautour fauve, les parties molles (viande et viscères) qu'il atteint par les orifices grâce à son long cou déplumé. Au vautour moine, les parties plus coriaces (peau et tendons). Au percnoptère, les restes... Le gypaète barbu serait le bienvenu pour se régaler des os. Au total : 15 minutes pour une brebis ! De quoi attendre plusieurs jours avant de recommencer.



Vautour fauve



Vautour moine



Vautour percnoptère

Photos Ch. Tessier

Le groupe local de la LPO peut vous permettre la rencontre des vautours, en Baronnies, Verdon ou ailleurs. Lucette FAURE en a même vu un à SIGOYER !

Éliane DUPLAND - Dessous le Serre - <http://eliane-rando-lpo.monsite.orange.fr>

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Être né quelque part ...

L'homme a toujours aimé classer, ordonner, quelquefois même aux heures les plus sombres de l'humanité est-on allé jusqu'à la morphométrie afin d'être bien sûr de l'origine de tel ou tel congénère. Cette longue tradition perdure malgré les leçons malheureuses de l'histoire et surtout pendant les périodes de crises économiques. Cette tendance identitaire se retrouve à toutes les échelles :

- internationale (politique d'immigration selon le principe du permis à point en Angleterre par exemple),
- nationale (nouveau ministère de l'immigration, du co-développement et de l'identité nationale)
- mais aussi au niveau local.

Être né quelque part ! En est-on responsable ? L'histoire familiale est la grande ordonnatrice de la naissance en un lieu donné. Les histoires personnelles se croisent : départ d'un pays, d'une région ou d'une vallée pour des lieux plus cléments, une situation professionnelle meilleure, une rencontre amoureuse. Si bien que l'on se retrouve quelquefois dans la peau d'un voyageur si l'on se réfère à un pas de temps historique.



Ainsi, le sentiment d'appartenance à une terre, un village, une maison, est très personnel et les critères même de cette appartenance diffèrent selon le degré de légitimité que l'on accorde à notre présence en ce lieu. Il n'y a pas de critères universels et heureusement. D'aucun, ici depuis trois générations, se considérera comme légitime du lieu car il aura oublié l'histoire de ses aïeuls. D'autres, plus anciens, porteront l'histoire des lieux à la façon du griot africain avec cette mémoire intergénérationnelle qui crée du lien entre les villageois.

A l'heure d'aujourd'hui, les hommes politiques (suivez mon regard) aiment à diviser, opposer : les fonctionnaires et les non-fonctionnaires et même le bon fonctionnaire (svelte et jogger) et le mauvais fonctionnaire (gras, de parenté proche du mammouth) ; la France qui se lève tôt et celle qui se lève tard, très tard ; Les néo-ruraux et les gens « du pays », les bons jeunes et les mauvais jeunes ; les « hippies » et les travailleurs ... Les exemples sont légions.

Suite page suivante ...

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Quel peut être le bénéfice de tels comportements ? Diviser pour mieux régner. Ainsi les hommes et femmes politiques abusent de ce vieil adage et l'on comprend volontiers leurs intimes raisons. Mais la France « d'en bas » (toujours ces oppositions ...) quel intérêt y trouve-t-elle ? Assurément aucun. Ce sentiment ségrégationniste n'est qu'un relent d'atavisme, voilà la seule explication que j'y trouve.



Le sentiment d'appartenance à un lieu est primordial pour que l'individu trouve un équilibre dans la société des hommes. Toujours stigmatisé le néo-rural, le marseillais, le « hippie » selon l'humeur du détracteur sera montré du doigt comme la cause de tous ses malheurs. C'est tellement facile. Très peu nombreux sont ceux qui peuvent se targuer d'avoir toujours vécu à un endroit depuis des temps

immémoriaux. Donc chacun, à un moment ou à un autre de son histoire familiale, aura été un néo-rural. L'époque n'est pas si lointaine où la France était composée majoritairement de paysans. L'après guerre a conduit beaucoup de petits agriculteurs à céder leur place pour aller travailler dans les manufactures. Maintenant, les petits enfants de ces exilés campagnards ont pour beaucoup le désir profond de revenir à des valeurs plus simples et font des choix de vie différents de leurs parents ou grand-parents. La roue tourne.

Je suis marseillais pour les uns, néo-rural pour les autres, « hippiasse » pour certains mais je suis avant tout pour ma famille et moi en accord parfait entre ce que je suis et ce que je vis, n'en déplaise aux sectaires. Ce coup de gueule est certes très personnel et ne se veut en aucun cas moralisateur, mais je suis certain que beaucoup s'y retrouveront au sortir de campagnes électorales qui n'ont fait vibrer que les cordes les plus primaires de nos petites pensées.

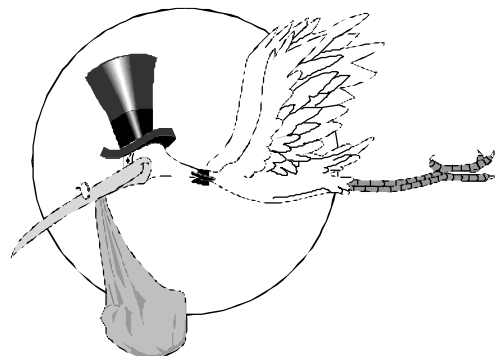
Éric Gerbaud

État - Civil 2007 (1^{er} Semestre)

Naissance :

 MULIN Mariluz le 23 janvier 2007, lotissement
le levant

 TRICON Aélia-Laora le 23 mars 2007, le village



Mariages :

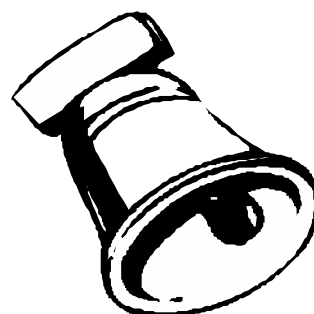
  LEAUTHIER Bruno et TIRAN Valérie le 26 mai 2007

Décès :

 PARA Marius le 11 décembre 2006 à EMBRUN (H-A)

 PARA Marguerite le 2 avril 2007 à GAP (H-A)

 BOUDOUIN Aimée le 18 avril 2007 à GAP (H-A)



Suivants actes et avis reçus en mairie entre le 28 décembre 2006 et le 25 juin 2007

E...

Les bulletins municipaux sont disponibles en téléchargement sur <http://www.mairie.sigoyer.com/>

✍ 04 92 57 81 92
✍ 04 92 57 81 93
✍ 04 92 57 86 56
✍ 04 92 57 93 51

MAIRE : BONNARDEL Alain
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin
MICHALINOFF Jacques
MEUNIER Michel

~~04 92 57 91 30~~

~~04~~ 92 57 81 66

~~04 92 57 86 56~~

~~04 92 57 93 51~~

SECRETARIAT

~~04 92 57 83 31~~

Télécopie 04 92 57 96 09

mairie-de-sigoyer@wanadoo.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

lundi, vendredi de 13h 30 à 18h30

Mercredi, 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

RESPONSABLE : CORNIL Jean-Marc

~~☎~~ 04 92 57 87 47

~~04 92 57 91 12~~

~~04~~ 92 57 83 00

OUVERTURE AU PUBLIC **le matin** : du lundi au vendredi de 11h à 12h et le samedi de 9h à 12h
l'après midi : tous les jours ouvrés sauf mercredi et samedi de 14h30 à 17h00

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel,

~~04 92 40 38 19~~

Hôtel du Département - BP159 - Place St-Arnoux - 05008 GAP Cedex

                              Mairie de Tallard : 04 92 54 10 14
jarnaud.cg@wanadoo.fr

DIRECTEUR

~~04 92 54 16 66~~

Déchetterie

 04 92 54 27 29

Horaires d'ouvertures :

mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h

lundi, mercredi, samedi 8 h -12 h / 14 h - 18 h

POMPIERS

18

GENDARMERIE

~~17~~ 17 OU 04 92 54 20 05

SAMU

~~15~~ 15

ASSISTANT SOCIAL : M Thierry ANDRITSOS

~~04 92 53 20 40~~

Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP

Mmes Robert C., Devaux B., Modanese C. et Soubrane O, Maéro J. et Raïevski F. (DVD).

PERMANENCES : École / salle de documentation, le vendredi de 16h 30 à 20h